

LA FORMATION DES ARBITRES EN AQUITAINE.

Application à compter du 01/01/2014

(Mis à jour le 10/12/2013)

Au niveau national, le cursus de formation des arbitres est établi par la Commission Nationale des Arbitres : Le Président de la C.N.A. est **Monsieur Régis FAGARD**

Au niveau régional, la formation est du ressort du Président de la Commission Régionale des Arbitres de chaque ligue. Pour l'Aquitaine, le **P.C.R.A** est **Monsieur Jean-Luc ROUDIER**. En Aquitaine la formation des arbitres est, par délégation du **P.C.R.A**, assurée par un arbitre responsable de la formation, **Monsieur Jean-Jacques TISNÉ**.

La composition de la Commission Régionale des Arbitres est spécifique à chaque ligue. En Aquitaine, la **C. R. A.** est constituée de droit par :

Le P.C.R.A. Président : Mr Jean-Luc ROUDIER.

La Secrétaire : Mme Barbara PLANO

Les Arbitres responsables départementaux :

- Dordogne : Mr Gérard ZIEGLER
- Gironde : Mr Jean-Luc ROUDIER.
- Landes : Mr Sébastien BRAUNEISSEN
- Lot et Garonne : Mme Chantal NAUDY
- Pyrénées Atlantiques : Monsieur Roger HASCOET.

L'arbitre responsable régional des formations d'arbitres : Mr Jean-Jacques TISNE

Au niveau départemental, la formation des arbitres est assurée par les cellules départementales de formation composées des arbitres formateurs suivants :

Département de la Dordogne :

Arbitre responsable départemental de la formation : Jean-Denis BEAUVAIS (FITA)

Le formateur : Gérard ZIEGLER (FITA- CAMPAGNE)

Département de la Gironde :

Arbitre responsable départemental de la formation : Jean-Jacques TISNÉ (FITA)

Les formateurs : Alain GIRODON-BOULANDET (TO)

- : Jacques EICHINGER (Nature3D)
- : Michel NARBAÏS-JAUREGUY (Nature 3D)
- : Jean-Luc ROUDIER (FITA) (Arbitre National)
- : Jean-Jacques TISNÉ (FITA)

Département du Lot et Garonne :

Arbitre responsable départemental de la formation :

Les formateurs : Jacques DURANTEAU (Nature 3D)

: Chantal NAUDY

Département des Landes :

Arbitre responsable départemental de la formation : Bernard DUPIN

Les formateurs : Bernard DUPIN

: Christine VICHERY

Département des Pyrénées Atlantiques :

Arbitre responsable départemental de la formation : Roger HASCOET (FITA-Nature 3D)

Les formateurs : Roger HASCOET (FITA-Nature 3D)
: Barbara PLANO
: Richard VEZZOLI

Tous les arbitres assurant la formation sont des formateurs ayant effectués le stage national ou régional de formateur.

LA FORMATION.

LA PROCEDURE : Le candidat doit faire part de son volontariat par lettre adressée à l'arbitre responsable régional de la formation et/ou au P.C.R.A, transmise sous couvert du président du club avec copie à l'arbitre responsable formateur du département. Cette demande doit comporter : le nom du candidat, sa date de naissance, son numéro de licence, l'année de sa première licence, le club d'appartenance, son adresse, ses coordonnées téléphoniques et son adresse internet. Le candidat doit préciser le type d'examen et, où la spécialité choisie.

En retour et après étude de la candidature le candidat recevra une lettre lui précisant le déroulement de sa formation, il sera inscrit sous le titre de candidat arbitre fédéral option(s) XXXXX auprès du PCRA d'Aquitaine.

CANDIDAT ARBITRE :

LE CURSUS :

Le tronc commun = 5 modules + 3 stages pratiques (stage pratique = compétition en tant que candidat arbitre en formation)

Le module 1 : La F.F.T.A. Historique – Organisation - La filière sportive

Le module 2 : Les règlements généraux

Le module 3 : La médecine sportive, le dopage

Le module 4 : Psychologie et gestion des conflits

Le module 5 : La sécurité, le DOS (directeur des tirs). L'acquis de compétence n° 5.

Pour pouvoir être présenté à l'examen, il faut :

Avoir validé les 5 modules

Avoir effectué les stages pratiques :

Il y a lieu de déterminer avec le candidat la discipline principale dans laquelle il va le plus souvent arbitrer et en tenir compte pour les stages pratiques.

Pour la spécialité FITA : 3 stages en salle ou en extérieur dont un avec phases finales

Pour les spécialités nature et 3D : 3 stages

Avoir obtenu l'acquis de compétence n° 5 qui reconnaît la compétence du candidat à juger les cordons et à exercer la fonction de directeur des tirs.

Pour être reconnu Candidat Arbitre l'apprenti arbitre devra passer avec succès l'examen national mis en place par la C.N.A : QCM de 100 questions + questions sur le règlement. La note minimale attendue est de 15/20. La correction est effectué par la CNA.

Avec l'obtention de l'attestation d'aptitude au jugement des cordons faisant suite au module V, le Candidat Arbitre conserve son statut durant 4 sessions suivant la date de réussite à l'examen. Si le Candidat Arbitre n'obtient aucune option avant la fin des 4 sessions, il perd son statut et devra repasser l'examen initial de Candidat Arbitre.

LA DUREE

Durée de la formation candidat arbitre à vocation FITA ou Nature : du mois d'octobre au mois d'avril, ou du mois d'avril au mois d'octobre.

Il est prévu deux séances de formation par mois. Mais cela peut être modifié en tenant compte de la situation géographique des candidats. **C'est à déterminer avec l'arbitre formateur départemental**

Le candidat arbitre ne prête pas serment après réussite à cet examen.

FONCTION EXERCEES PAR LE CANDIDAT ARBITRE :

Il exerce la totalité des prérogatives du Directeur des Tirs (DOS). Il ne peut juger un cordon que sur la demande d'un arbitre fédéral participant à la compétition. **Compte tenu de la fonction exercée il ne peut y avoir plus d'un candidat arbitre par compétition.**

ARBITRE FEDERAL :

ARBITRE FEDERAL = CANDIDAT ARBITRE PLUS LA SPECIALISATION.

LE CURSUS

Les modules de spécialités sont :

Le module 6 = la salle

Le module 7 = le FITA

Le module 8 = le Fédéral

Le module 9 = le tir au drapeau

Le module 10 = le tir en campagne

Le module 11 = le tir en forêt

Le module 12 = le ski-arc

Le module 13 = le parcours nature

Le module 14 = le tir 3D

Le module 15 = le tir beursault

Pour pouvoir être présenté à l'examen et ce quelle que soit la spécialité, il faut :

Avoir validé les modules correspondants à la spécialisation choisie,

Avoir effectué 3 stages pratiques et pour la spécialité FITA dont un avec phases finales,

Tir FITA = Modules 6-7-8.

Tir en campagne = Module 9-10-11.

Ski-arc = Module 12. (Module en attente)

Tir nature/3D = Module 13-14.

Tir beursault = Module 8-15.

L'examen national d'Arbitre Fédéral mis en place par la **C.N.A.** se compose dans sa forme complète d'un QCM de 50 questions et d'une épreuve spécialisée en relation avec l'option choisie. Il faut obtenir la note de 15/20 à chacune des deux épreuves pour être admis. **LES CANDIDATS ARBITRES SONT DISPENSÉS DU QCM, LORSQU'ILS SE PORTENT CANDIDATS À UNE OPTION.**

Une fois l'examen passé avec succès le candidat arbitre fédéral est, après avoir prêté serment, Arbitre Stagiaire pendant un an. Il deviendra arbitre fédéral après une période probatoire au cours de laquelle il aura à arbitrer, par option obtenue, 2 compétitions dont une en qualité d'arbitre responsable, sous la tutelle d'un arbitre fédéral avec rapport de ce dernier.

LA DUREE :

De six à neuf mois en fonction de l'option et du cursus choisis. Il n'y a pas de cours théorique en juillet et août. Mais il peut y avoir des stages pratiques. Comme pour la formation d'arbitre tronc commun, il est prévu deux séances de formation par mois. Mais cela peut être modifié en tenant compte de la situation géographique des candidats. **C'est à déterminer avec l'arbitre formateur départemental.**

COUT DE LA FORMATION : Elle est gratuite. Le candidat devra se procurer le manuel de l'arbitre : auprès de la FFTA, ou en téléchargement gratuit sur son site www.fft.fr.
Le candidat devra acheter la tenue de l'arbitre fédéral. Celle-ci sera à commander après la réussite à l'examen de l'option choisie.

La formation d'arbitre en Aquitaine

Organisation sur 1 an : 2 possibilités

TRONC COMMUN

MODULE I (Hist.)

MODULE II (Régl. Gén.)

MODULE III (Méd.)

MODULE IV (Psycho.)

MODULE V (Sécu. Chrono. Marq.) *



3 Stages pratiques minimum
dont 1 avec Finales

EXAMEN CANDIDAT ARBITRE

QCM 100 questions +
questions Réglé littéral

1 ou plusieurs OPTIONS

MODULES VI (salle)
VII - VIII (FITA et FED)



3 Stages pratiques minimum
dont 1 avec Finales

MODULES IX - X (Campagne)

MODULES XIII - XIV (Nature-3D)

EXAMEN ARBITRE FEDERAL

5 questions : études de cas

* un nouveau module :
tir par équipes
sera mis en place en 2014

MODULE I (Hist.)

MODULE II (Régl. Gén.)

MODULE III (Méd.)

MODULE IV (Psycho.)

MODULE V (Sécu. Chrono. Marq.) *

1 ou plusieurs OPTIONS

MODULES VI (salle) - VII - VIII (FITA)

MODULES IX - X (Campagne)

MODULES XIII - XIV (Nature-3D)



5 Stages pratiques
minimum (répartis en
fonction de l'acquis
des modules) dont
2 avec Finales

EXAMEN ARBITRE FEDERAL

QCM : 50 questions & questions réglé
+ 5 questions : études de cas

2 stages sur compétitions dont 1 en tant que Responsable évalué

Nlle Formule
à partir d'avril 2014

4 SESSIONS
POSSIBLES

faute de quoi
le candidat
devra reprendre
la formation à zéro

PRESTATION
DE SERMENT